



Essonne Nature Environnement

Épinay-sur-Orge, le 2 avril 2019

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 mars 2019

L'assemblée générale d'Essonne Nature Environnement (ENE), régulièrement convoquée au domaine départemental de Montauger, route de Lisses, 91090 Lisses, s'est réunie le 23 mars 2019 à 9 h 30.

Elle est présidée par Jean-Pierre MOULIN en sa qualité de président d'Essonne Nature Environnement, co-présidée par Laurent BAUDON, en sa qualité de trésorier. Le secrétariat est assuré par Jean-Marie SIRAMY, secrétaire général.

La fédération compte 48 associations et collectifs (soit 56 associations au total et **63** voix) à jour de leur cotisation 2018, La présence du tiers au moins des associations adhérentes est nécessaire pour la validité des délibérations de l'assemblée générale. Ce 23 mars 2019, **45** associations et collectifs participent à l'assemblée générale. **34** sont présentes et **11** représentées. Après avoir constaté que le quorum est atteint, le président ouvre l'assemblée à 9 h 45.

1 - PRÉSENTATION DU BILAN D'ACTIVITES 2018

Le rapport moral de la fédération pour l'année 2018 a été adressé aux adhérents avec la convocation et l'ordre du jour de l'assemblée générale. Le président en donne lecture précisant qu'une plaquette intitulée « Rapport d'activité 2018 » reprend plus en détail les différents points. Il commente les grandes lignes. La plaquette est remise aux participants au début de la séance. Les deux rapports sont joints en annexe au présent procès-verbal d'assemblée générale.

Le président présente à l'assemblée générale le programme d'actions réalisées pendant l'année 2018 :

- Présentation du livre *L'identité de l'Essonne* lors des AG de plusieurs associations (le Geai, ADEMUB,...)
- Participation à l'AG FNE Ile-de-France, le président d'ENE est élu au bureau de la fédération régionale.
- AG de l'Essonne Nature Environnement le 24 mars en présence de Brigitte VERMILLET, Vice-Présidente du CD91 en charge de l'environnement. Suit un débat sur les thèmes : nuisances aériennes, les transports du quotidien et la consommation des terres agricoles.
- Rencontre avec Valérie PECRESSE, Présidente du Conseil régional d'Île de France et l'ensemble des associations départementales sur les dossiers sensibles de la région.
- Participation à la manifestation traditionnelle du Cirque d'Essonne avec l'association Corbeil-Essonnes-Environnement. La préservation du site est actée. Le CD91, L'agglomération Grand-Paris-Sud se portent garants avec un financement pour son aménagement.
- Rencontre avec le Directeur régional de la DRIEE avec à l'ordre du jour les sites concernés par les déchets du Grand Paris.
- Marche citoyenne le 7 septembre en direction de la sous-préfecture pour dénoncer le projet de stockage de déchets à Villebon sur Yvette dans le fond de la vallée classée (projet finalement abandonné par ECT).
- Appui de la fédération à la desserte du Val d'Essonne mieux intégrée dans l'environnement et moins consommatrice d'espaces agricoles en lien avec le maire de Chevannes.
- Participation au colloque sur la transition énergétique organisé par FNE-IDFE.
- Journée des Présidents le 24 novembre au domaine départemental de Montauger en présence de Brigitte VERMILLET et de Laurent OLIVÉ, responsable de la DRIEE Essonne. Le thème de la journée est consacré au projet de réalisation d'un ouvrage sur l'eau en Essonne avec en appui l'association ERN, ONG travaillant sur le renaturation des rivières.

- Bilan de l'année des activités de la DRIEE avec le Directeur Régional. Constat unanime des fédérations départementales sur l'absence de prise en compte des PCAET. Le Cas du Grand Paris Sud est révélateur de cette situation.

- Participation au CESEe le 12 décembre avec l'audition du Préfet sur l'Essonne 2040.

Rappel de la participation de la fédération ENE à plus de 50 commissions départementales.

- Le combat contre les nuisances aériennes reste au cœur de notre action.

- La fédération suit la question du RERD et la mise en service du SA2019, qui impose aux usagers de la ligne de la vallée un terminus Juvisy.

Le président demande si les membres présents souhaitent voter à bulletin secret sur le rapport d'activité. A l'unanimité les associations ne le souhaitent pas.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 53 voix pour.

Le rapport d'activités de la fédération pour l'année 2018 est adopté à l'unanimité.

2 – PRESENTATION ET VOTE DU RAPPORT FINANCIER

Conformément aux statuts, le trésorier fait lecture des comptes de résultat d'ENE. Le rapport financier de la fédération pour l'année 2018 est ensuite distribué aux participants sous forme rédactionnelle et analytique comptable. Ces documents sont joints en annexe au présent procès-verbal d'assemblée générale.

Le président demande si les présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 53 voix pour.

Le rapport financier de la fédération pour l'année 2018 est adopté à l'unanimité.

3 - QUITUS AU TRÉSORIER

Le président demande si les membres présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 53 voix pour.

Le quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

4 - FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE 2020

Le président propose de maintenir la cotisation actuelle pour 2020.

Le président demande si les présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 53 voix pour.

Le montant de la cotisation annuelle de 2020 est maintenu dans son barème actuel, avec ou sans l'abonnement au magazine Liaison, à l'unanimité.

5 - PROGRAMME D' ACTIONS 2019

3 projet phares pour 2019 : L'Essonne et l'eau, l'emploi à Orly et la protection des villages ruraux du sud Essonne. Le président rappelle aussi les permanences du jeudi au siège de la fédération où les membres du bureau peuvent être rencontrés.

Après discussion, l'assemblée générale prend acte du programme d'actions 2019.

6 - BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

Le trésorier présente le budget prévisionnel pour l'année 2019. Il est remis aux participants sous forme d'un tableau analytique comptable.

Après discussion, l'assemblée générale prend acte du budget prévisionnel 2019.

7- RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts, l'assemblée générale procède au renouvellement du conseil d'administration pour l'exercice 2018-2019. 7 sièges sont à pourvoir pour un mandat de trois ans.

Sont sortants et font à nouveau acte de candidature : Claude CARSAC, Roland DEPARDIEU, Dominique DEBOISE, Cathrine GIOBELLINA, Daniel JOUANNEs, Marc KORENBAJZER, Jean-Pierre MOULIN, Jean François POITVIN.

Conformément au règlement intérieur de la fédération aucune autre candidature n'a été enregistrée par le bureau de la fédération.

Le président demande si les présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 53 voix pour.
Les candidats sont élus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, l'assemblée générale est close à 12 h 00.

Le Président de séance



Jean-Pierre MOULIN

Le Secrétaire général



Jean-Marie SIRAMY

Lors de la séance du 1er avril 2019, le conseil d'administration a désigné le bureau pour l'exercice 2019-2020 :

Bureau

Président : Jean-Pierre MOULIN

Vice-président : Denis MAZODIER, Observatoire Environnemental Essonnien, actualité environnementale et travail des commissions

Vice-Président : Christian GUIN, en charge de l'animation des groupes de travail

Trésorier : Laurent BAUDON

Secrétaire général : Jean-Marie SIRAMY

Secrétaire général adjoint en charge des commissions : Alain SENÉE

Jean-François POITVIN, conseiller auprès du Président

Administrateurs

ALBERT Danielle

BAUDON Laurent

BUGES Carole

CARSAC Claude

DEBOISE Dominique

DEPARDIEU Roland

DÉSERT Emmanuel

FRIC Mireille

GIOBELLINA Catherine,

GUIN Christian

JOUANNEs Daniel

KORENBAJZER Marc

MAZODIER Denis

MOULIN Jean-Pierre

POITVIN Jean-François

SENÉE Alain

SIRAMY Jean-Marie

SMIT Harm

ANNEXES :

- Rapport d'activité 2018.
- Rapport financier 2018.
- Budget prévisionnel 2019

ESSONNE NATURE ENVIRONNEMENT

14 rue de la Terrasse - 91360 Epinay-sur-Orge

Téléphone : 06 65 64 47 01 - Courriel : adnessonne@orange.fr - Site Internet : www.ene91.fr

Association loi de 1901 agréée par le préfet de l'Essonne, habilitée à participer au débat sur l'environnement
Siret 785165630 00027 - APE 913 E